

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Nombre de conseillers
en exercice14
présents11
votants12

L'an deux mil vingt-cinq, le **NEUF JANVIER**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 janvier 2025

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte HAMON Sylvain
GUILLEMOT Tatiana MARTIN Yves RAIMBAUD Nelly HUGRON Dominique GRIMAUD Sylvie
BOMMÉ Jean-Paul

ABSENTS EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémy (pouvoir à LALLOUÉ Jean-Marc)

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas ; RIOTTE Sandrine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : HAMON Sylvain

OBJET :

6/2025	NON-OPPOSITION A LA POURSUITE DES ETUDES PAR LA SOCIETE VOLTALIA POUR LA CONSTRUCTION D'UN POSTE HTB
---------------	---

La société Voltalia souhaite développer des projets de production d'énergie renouvelable (en particulier de l'agri-voltaïsme) sur Issé et ses alentours.

Pour faciliter le raccordement au réseau électrique des projets (projets de Voltalia ou projets de concurrents), Voltalia envisage d'implanter un poste HTB ; point de connexion au réseau électrique pour les projets situés à moins de 20 kms.

La parcelle envisagée pour implanter cet équipement est une parcelle agricole (parcelle YS 16) située à proximité du lieu-dit « Les Torlais ».

Avant de continuer les démarches, la société Voltalia sollicite un avis du Conseil Municipal sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

EMET un avis favorable à la poursuite des études par la société Voltalia pour l'implantation d'un poste HTB sur la parcelle YS 16

Adopté par 6 voix pour, 1 contre, 5 abstentions.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

